

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 4

Résolutions adoptées à la 0141^e séance
tenue le 27 août 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 8 octobre 2019

E-0141-4.1 PRÉPARATION D'UNE PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE À DÉPOSER DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES LANCÉ PAR AMC - LA «SANTÉ ET DROITS DES FEMMES, DES ADOLESCENTES ET DES ENFANTS»
2019-A0016-0141^e-524

Le Comité exécutif approuve la tenue d'un vote électronique à la fin du mois de septembre en vue d'examiner la proposition définitive et d'autoriser 1) le dépôt, au nom de l'Université de Montréal, de la proposition de services en réponse à l'appel d'offres d'*Affaires Mondiales Canada (AMC)* en vue de la réalisation du projet de coopération internationale «*Santé et Droits des femmes, des adolescentes et des enfants*» et 2) la signature des documents associés selon les procédures et règles existantes à l'UdeM par les signataires autorisés après que ceux-ci auront été visés par la Division des juridiques, conformément au document **2019-A0016-0141^e-524 et ses annexes** déposés aux archives.

E-0141-4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE POUR L'INSTALLATION D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE
2019-A0016-0141^e-513

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0141^e-513** déposé aux archives, **autorise:**

- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, à signer pour et au nom de l'Université, la lettre d'autorisation à être adressée à l'Agence Parcs Canada; et
- conditionnellement à l'obtention de toutes les autorisations requises, autorise, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, l'entente à intervenir avec l'Agence Parcs Canada relative à l'installation d'une plaque commémorative conformément au projet soumis au Comité, et tout autre document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

E-0141-4.3 MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN EXPERTISE-CONSEIL POUR LA COORDINATION DE CHANTIER DE CONSTRUCTION
2019-A0016-0141^e-514

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0141^e-514** déposé aux archives, **autorise:**

- la Direction des immeubles à procéder à un appel d'offres public pour recruter une firme spécialisée en coordination de chantier de construction pour une valeur annuelle estimée à 1 551 820 \$ (avant taxes) pour une période de 4 ans, avec possibilité de prolongation d'une année supplémentaire, soit pour un total de 7 759 100 \$ (avant taxes).
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau** agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université, le contrat susmentionné et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques, si requis en vertu du Règlement 10.6.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 4

Résolutions adoptées à la 0141^e séance
tenue le 27 août 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 8 octobre 2019

E-0141-4.4 MANDAT PROFESSIONNEL EN ARCHITECTURE POUR LA RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU PAVILLON LIONEL-GROULX
2019-A0016-0141^e-515

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, un contrat de services professionnels d'architectes avec les firmes en consortium «Riopel Dion St-Martin inc. et Ouellet architecte inc.» s'élevant à 669 000 \$ (avant taxes), constituant le deuxième volet du contrat cadre CFK0000253 qui a été accordé aux firmes en consortium pour le projet de rénovation de l'enveloppe du Pavillon Lionel-Groulx au Campus de la Montagne (532C) et dont le montant total s'élève à 737 075 \$ (avant taxes), conformément au document **2019-A0016-0141^e-515** déposé aux archives.

E-0141-4.5 MANDAT PROFESSIONNEL EN ARCHITECTURE POUR LA RÉNOVATION DE LA PLACE LAURENTIENNE
2019-A0016-0141^e-516

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, un contrat de services professionnels d'architectes avec la firme Lemay CO inc. pour le troisième mandat du contrat-cadre CFK0000115 pour le projet de rénovation de la Place Laurentienne (55061-532) s'élevant à 592 550 \$ (avant taxes), compte tenu que le montant du contrat-cadre s'élève à 765 520 \$ (avant taxes), conformément au document **2019-A0016-0141^e-516** déposé aux archives.

E-0141-4.6 CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POST-PROJET POUR LE FINANCEMENT DE LA CLINIQUE GÉNÉRALE DE MÉDECINE DENTAIRE AU PAVILLON ROGER-GAUDRY
2019-A0016-0141^e-517

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0141^e-517** et ses **annexes** déposés aux archives:

- confirme l'autorisation du projet 51699 – Réaménagement de la Clinique générale de médecine dentaire au pavillon Roger-Gaudry;
- autorise le vice-recteur aux infrastructures et aux finances M. **Éric Filteau** et le secrétaire général M. **Alexandre Chabot** à conclure et à signer la Convention d'aide financière ayant pour objet l'octroi d'une subvention d'un montant de 4,2 M \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet 51699 - Réaménagement de la Clinique générale de médecine dentaire au pavillon Roger-Gaudry et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques et ce, si requis en vertu du Règlement 10.6.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 4

Résolutions adoptées à la 0141^e séance
tenue le 27 août 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 8 octobre 2019

E-0141-4.7 REHAUSSEMENT DE LA SURVEILLANCE DES ENVIRONNEMENTS INFORMATIQUES
2019-A0016-0141^e-518

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0141^e-518** déposé aux archives, **autorise**:

- la Division approvisionnement à procéder à un appel d'offres public, pour un contrat de services d'une durée de cinq (5) ans pour le service de *Rehaussement de la surveillance des environnements informatiques* dont le coût total ne devra pas dépasser 1 950 000 \$.
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau** et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat susmentionné.

E-0141-4.8 AO CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR LA RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE DU PAVILLON LIONEL-GROULX
2019-A0016-0141^e-523

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0141^e-523** déposé aux archives, **autorise**:

- la Direction des immeubles à procéder à un appel d'offres public en vue de conclure un contrat d'entreprise pour le projet 55555 – Rénovation de l'enveloppe – Pavillon Lionel-Groulx Campus de la Montagne (532C) pour un montant budgétaire estimé de 10 800 000 \$ (avant taxes);
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'acceptation de soumission et d'adjudication de contrat, le contrat de construction et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Direction des affaires juridiques, si requis en vertu du Règlement 10.6.

E-0141-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS
2019-A0016-0141^e-512

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2019-A0016-0141^e-512.1** déposé aux archives.

E-0141-5.2 FACULTÉ DE MÉDECINE – NOMINATION D'UN VICE-DOYEN
2019-A0016-0141^e-522

Le Comité exécutif nomme M. **François Girard**, directeur de programme au Département d'anesthésiologie et de médecine de la douleur de la Faculté de médecine, à titre de vice-doyen aux études médicales postdoctorales de la Faculté de médecine, et ce, pour un mandat débutant le 6 septembre 2019 et se terminant selon la prescription des statuts ou au plus tard le 31 mai 2022, le tout conformément au document **2019-A0016-0141^e-522** et son **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 4

Résolutions adoptées à la 0141^e séance
tenue le 27 août 2019

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 8 octobre 2019

E-0141-5.3 CHAIRE DE RECHERCHE BRISTOL-MYERS SQUIBB (BMS) EN BIOLOGIE MOLÉCULAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DE LA TITULAIRE
2019-A0016-0141^e-520

Le Comité exécutif nomme M^{me} **Pascale Legault**, professeure titulaire et directrice du Département de biochimie et médecine moléculaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la Chaire de recherche Bristol-Myers Squibb (BMS) en biologie moléculaire de l'Université de Montréal, et ce, pour un premier mandat de quatre (4) ans prenant effet le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2023, le tout conformément au document **2019-A0016-0141^e-520** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0141-5.4 CHAIRE POWER CORPORATION DU CANADA EN NEUROSCIENCES DE L'UDEM - NOMINATION DU TITULAIRE
2019-A0016-0141^e-521

Le Comité exécutif nomme Dr **Patrick Cossette**, professeur titulaire et directeur du Département de neurosciences de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la Chaire Power Corporation du Canada en neurosciences de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat de quatre (4) ans prenant effet le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2023, le tout conformément au document **2019-A0016-0141^e-521** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0141-5.5 NOMINATION DU DIRECTEUR DE LA RECHERCHE CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL
2019-A0016-0141^e-525

Le Comité exécutif nomme M. **Daniel Sinnett**, Ph.D. à titre de directeur de la recherche du CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal pour un mandat de 4 ans, renouvelable, le tout sous réserve de l'approbation par le Comité exécutif de la Faculté de médecine du 5 septembre 2019 et conformément au document **2019-A0016-0141^e-525** et son annexe déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

**Résolution adoptée à la 0141^e séance – 2^e partie
tenue le 12 septembre 2019**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 8 octobre 2019

E-0141-9 ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE – NOMINATION D'UN DOYEN INTÉRIMAIRE
2019-A0016-0141-527

Le comité exécutif, nomme M. **Pierre Fournier** doyen intérimaire de l'École de santé publique à compter du 11 septembre 2019, et ce, jusqu'à la nomination d'un doyen en titre, conformément au document **2019-A0016-0141^e-527** et ses **annexes** déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot